

Affaire suivie par

Emmanuel FELLMANN
Eurofins IPL Est Rue Lucien Cuenot
Site Saint Jacques II - BP 51005
54521 MAXEVILLE
Tél. : 03.83.50.36.00 Fax : 03.83.56.84.22

REÇU LE 23 NOV. 2012

Vos références

CONTROLE SANITAIRE

Vos coordonnées

Tél : 03.89.76.32.08 Fax : 03.89.76.30.39

MAIRIE DE LAUTENBACH ZELL

68610 LAUTENBACH

Rapport d'analyse n° C12-60015-D01 rev. 0

Les résultats ne se rapportent qu'à cet échantillon. Ce document comporte 2 pages. La reproduction de ce document n'est autorisée que sous la forme de fac similé photographique intégral. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

Echantillon N° : **C12-60015-D01**
Nature : **EAU DE CONSOMMATION ADDUCTION PUBLIQUE - Distribution**
Type d'analyse : **D1 (CS)**
UGE : **LAUTENBACH ZELL**
Commune : **LAUTENBACHZELL**
Lieu de prélèvement : **LAUTENBACHZELL (UDI)
RESEAU COMMUNAL
MAIRIE ROBINET EVIER 1ER ETAGE**
Traitement : **Hypochlorite de sodium**

Date de prélèvement : 14/11/2012 à 09:30
Prélèvement effectué par : VSC
Date de réception : 14/11/2012
Date de début d'analyse (1) : 14/11/2012
Date de fin d'analyse : 20/11/2012
N° PSV Labo : 68178UDI002
N° PSV DDASS : 1311

Prélèvement réalisé sous accréditation selon la norme FD T 90-520. La méthode de prélèvement est FDT90-523-3 pour les eaux souterraines, FDT 90-522 et circulaire Legionelles n° 2002/243 du 22/04/2002 pour les eaux sanitaires et TAR, FDT 90-523-2 pour les eaux résiduaires, FDT 90-52361 et NF EN ISO 19458 (T90-480) pour les eaux de rivière, FD T 90-521 et NF EN ISO 19458 pour les eaux de loisirs ou FD T 90-520 et NF EN ISO 19458 pour les eaux de consommation.

Paramètre	Méthode	Résultat (2)	(4)	Labo (3)	Limite de qualité client (4)	Référence de qualité client (4)
Contexte environnemental						
* Température de l'eau (terrain)	Méthode interne à la sonde	11,7 °C		A		< 25
Résiduel de traitement de désinfection						
* Chlore libre (terrain)	NF EN ISO 7393-2	< 0,02 mg Cl ₂ /l		A		
* Chlore total (terrain)	NF EN ISO 7393-2	< 0,02 mg Cl ₂ /l		A		
Caractéristiques organoleptiques						
Aspect (terrain)	Examen visuel	Pas d'aspect anormal		A		
* Turbidité	NF EN ISO 7027	0,36 FNU		A		< 2
* Couleur apparente	NF EN ISO 7887	6 mg Pt/l		A		< 15
Odeur (qualitatif - terrain)	Examen sensoriel	Absence		A		
Saveur (qualitatif - terrain)	Examen sensoriel	Absence		A		
Paramètres microbiologiques						
* Micro-organismes revivifiables 22°C 68H	NF EN ISO 6222	6 UFC/ml		A		
* Micro-organismes revivifiables 36°C 48H	NF EN ISO 6222	0 UFC/ml		A		
* Coliformes totaux (filtration)	NF EN ISO 9308-1	0 UFC/100ml		A		0
* Escherichia coli (filtration)	NF EN ISO 9308-1	0 UFC/100ml		A	0	
* Entérocoques (filtration)	NF EN ISO 7899-2	0 UFC/100ml		A	0	
Equilibre calco-carbonique						
* pH (terrain)	NF T90-008	6,35 unités pH	●	A		> 6,5 < 9

Laboratoire agréé pour la réalisation des prélèvements et des analyses terrains et des analyses des paramètres du contrôle sanitaire des eaux – portée détaillée de l'agrément disponible sur demande.
Analyses effectuées par un laboratoire agréé par le ministère chargé de l'environnement dans les conditions de l'arrêté du 29 Novembre 2006

Eurofins IPL Est
SAS au capital de 1 499 553 € RCS Nancy 756 800 090 Siret 756 800 090 00257 TVA FR 46 756 800 090
Siège social rue Lucien Cuenot site Saint Jacques II BP 51005 54521 Maxéville cedex +33 (0)3 83 50 36 00 F +33 (0)3 83 56 84 22

Accréditation
N° 1-0685
Portée disponible sur
www.cofrac.fr

Paramètre	Méthode	Résultat (2)	(4)	Labo (3)	Limite de qualité client (4)	Référence de qualité client (4)
Minéralisation						
* Conductivité corrigée à 25°C	NF EN 27888 (Compensation de T°C)	61 µS/cm	●	A		> 200 < 1100
Température de mesure de la conductivité	NF EN 27888 (Compensation de T°C)	22,0 °C		A		
Paramètres azotés et phosphorés						
* Ammonium	NF T90-015-2 méthode automatisée	< 0,05 mg NH ₄ /l		A		< 0,1

(1) La date de début d'analyse correspond à la date de lancement d'une séquence analytique

(2) Les résultats précédés du signe < correspondent aux limites de quantification. NC = non calculable. Les sommes de paramètres dont les concentrations sont toutes inférieures à la limite de quantification n'étant pas calculables, elles sont signalées par la mention (NC) avec rappel éventuel, à titre indicatif, de la limite de quantification la plus élevée parmi les termes de la somme. Toutes les informations relatives à l'analyse sont disponibles au laboratoire (incertitudes, ...).

(3) Laboratoire de réalisation de l'analyse (n° d'accréditation) : A : Eurofins IPL Est (1-0685), P : Eurofins Expertises Environnementales (1-0685), S : Analyse sous-traitée dans un laboratoire extérieur, C : Analyse réalisée par le client. Liste des sites accrédités et portées disponibles sur www.cofrac.fr.

(4) Valeurs données en référence à : Arrêté du 11 janvier 2007 (LQ et RQ des eaux brutes et eaux destinées à la consommation humaine) Annexe I. Pour déclarer ou non la conformité aux limites ou références de qualité, il n'a pas été tenu explicitement compte de l'incertitude associée aux résultats. Les résultats non conformes aux limites ou références de qualité sont signalés par un rond noir.

pH (terrain), Conductivité corrigée à 25°C non conforme(s) aux références de qualité des eaux de consommation. Autre(s) paramètre(s) analysé(s) conforme(s).

MAXEVILLE, le 20/11/2012
Jean Luc PAQUIN
Responsable matrice

